

Arrondissement de
RAMBOUILLET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2023-048

Tél : 01.30.13.76.00.

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril,

**DATE
DE CONVOCATION**
31 mars 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire.

DATE D'AFFICHAGE
31 mars 2023

Monsieur DAINVILLE,
Mesdames, PASCOAL, ROUSSEAU et ROUSSEL ;
Messieurs, RAOUL, MEY et MOUSSA ; Adjoint au Maire

Mesdames BAC, BROCHADO, RAOUL et SELBONNE
Messieurs, IBRAHIM, LE MOING, MONNARD, PERON et POING ; Conseillers
Municipaux délégués
Mesdames BASELTO, DUTU,
Messieurs BLEE et GERBOUIN Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 29

Absents excusés et représentés : 09

Mesdames CHIAKH, GORBENA ; HOCDE ; LOPES ; LWAMBA MAKANYAKA
Messieurs BOURGOIN ; DIALLO ; MARE ; VILLOING

Pouvoirs : 09

Madame CHIAKH donne pouvoir à Monsieur MOUSSA
Madame GORBENA donne pouvoir à Monsieur DAINVILLE
Madame HOCDE donne pouvoir à Madame BASELTO
Madame LOPES donne pouvoir à Madame ROUSSEL
Madame LWAMBA MAKANYAKA donne pouvoir à Madame BAC
Monsieur BOURGOIN donne pouvoir à Madame DUTU
Monsieur DIALLO donne pouvoir à Madame PASCOAL
Monsieur MARE donne pouvoir à Monsieur GERBOUIN
Monsieur VILLOING donne pouvoir à Monsieur RAOUL

**Approbation du Procès-
Verbal du 22 mars 2023**

Secrétaire de séance : Thomas PERON

La séance étant ouverte à 19H00

2023-048

Objet : Approbation du Procès-Verbal du 22 mars 2023

Secteur : Administration Générale

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-23 et L.2121-29 ;

Vu le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2022 ;

Considérant qu'aucune remarque n'est formulée ;

**Après présentation faite par Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré :**

À l'unanimité :

Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2023 ;

Mise en ligne le :

Pour extrait conforme,

La Verrière, le 06 avril 2023

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

